



AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

CHAMPAGNE ARDENNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 605 du 17 juillet 2008 - 2 pages

Stades

La phase de fermeture déjà bien amorcée au cours de la semaine dernière est à présent bien avancée. Actuellement, tous cépages confondus, la plupart des parcelles a acquis le stade 33 'fermeture de la grappe'. En Côte des Bar ce stade est imminent ou également déjà atteint. Plus ou moins fréquemment suivant secteurs et surtout parcelles du millerandage est observé. A titre comparatif en terme de tendance, la date moyenne du stade actuel correspond à celle des vingt dernières années.



fermeture de la grappe stade 33 généralisé

Stades moyens observés (au 15 juillet) :

Chardonnays, Pinots noirs et Meuniers: stade 33 "fermeture de la grappe" généralisé.

Mildiou

La situation au vignoble a peu évolué depuis notre précédent message. Dans la grande majorité des situations le mildiou est plutôt bien contenu et maîtrisé au regard de la forte pression exercée (toutefois très variable selon secteurs) depuis le début de la campagne. Bien entendu, ce constat n'occulte pas de graves attaques plus ou moins localisées dans les secteurs les plus concernés et précédemment évoqués. La présence de témoins non traités dans les secteurs de la Grande Montagne, du Sézannais, de la Côte des Blancs, du Perthois,... révèlent fidèlement les dégâts attendus tant sur feuilles que sur grappes. Au vignoble, depuis ces derniers jours, les expressions de rot brun sont nettement plus fréquentes mais généralement encore assez limitées en intensité. Il faudra suivre cette évolution d'ici les prochains jours. Ce faciès typique résulte d'une contamination via le pédicelle et la maladie incube dans la baie. La contamination est très antérieure au stade actuel, et correspond à de multiples possibilités au cours des phases nouaison et grossissement des baies (voir

bulletins précédents). Les baies atteintes présentent ensuite des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle ainsi qu'une zone déprimée appelée 'coup de pouce'. Ces symptômes de rot-brun ne devront pas être confondus avec des coups de soleil ou des blessures de grêle affectant une seule face des baies. Ultérieurement au cours de la phase de maturation, les baies touchées auront tendance à se dessécher et à tomber. A partir de ce stade fermeture, progressivement la vigne va quitter la phase de grande sensibilité au mildiou, les feuilles les plus âgées vont devenir moins sensibles ainsi que les grappes. Par contre, les jeunes feuilles au niveau des entre-coeurs et des extrémités de végétation demeurent encore très sensibles. A ce propos, de nouvelles taches plus ou moins fréquentes sont visibles actuellement notamment dans l'Aube.

Tableau des récentes possibilités de contaminations : remarque, les résultats du modèle Milvit et de l'indicateur du risque moyen 'thermomètre' ne peuvent pas être publiés suite à un dysfonctionnement informatique :

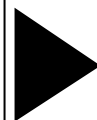
date	secteur	sorties de taches
7 juil	généralisé	14 juil
8 juil	localisé	15 juil
10 juil	généralisé	17 juil
11 juil	localisé	18 juil

Rester toujours très attentif aux prévisions météorologiques.

■ **Nos conseils** : assurer encore une protection préventive de qualité en tous secteurs. Il est à présent inutile de resserrer exagérément les délais de renouvellement. Veiller à pratiquer régulièrement les rognages. Surveiller l'apparition et l'extension possible de symptômes sur grappes (bien qu'aucune lutte curative ne soit possible à ce stade sur grappes).

- cas général correspondant à la grande majorité des situations : intervenir à échéance classique des produits (10 à 12 jours) en restant attentif à l'annonce éventuelle de pluie orageuse, dans ce cas anticiper d'un jour. A l'inverse, si aucune pluie n'est annoncée à proximité de l'échéance et à la condition d'être parfaitement réactif, il est possible de différer le traitement jusqu'à l'annonce d'une prochaine pluie.

- cas des secteurs et surtout parcelles avec



Mildiou : stabilité apparente, surveiller encore l'évolution, maintenir la protection

Oïdium : apparition nettement plus fréquente sur grappes, poursuivre la protection uniquement en parcelles touchées (>10 %)

Tordeuses : vol et activité de ponte moyennement actifs, concernent surtout les secteurs habituels

DRAF
Service Régional de la
Protection des Végétaux
Centre de Recherches
Agronomiques
2 esplanade Roland
Garros - BP 234
51686 Reims Cedex 2
Tel: 03.26.77.36.40
Fax: 03.26.77.36.74
E-mail: srpv.draf-
champagne-ardenne@
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station
D'Avertissements
Agricoles de
Champagne Ardenne
Directeur gérant :
M. COLLOT
Publication périodique
C.P.P.A.P n°0905 B 05574
ISSN n°0996-9861
Tarifs : Courrier 90 euros
Fax 77 euros
Mail 74 euros
Diffusion en collaboration
avec la FREDONCA
(Art. L252-1 à L252-5 du
Code Rural)

foyers fréquents (feuilles mais aussi grappes): maintenir encore une réduction de 2 jours du délai de renouvellement (risque élevé). Si besoin anticiper d'une journée.

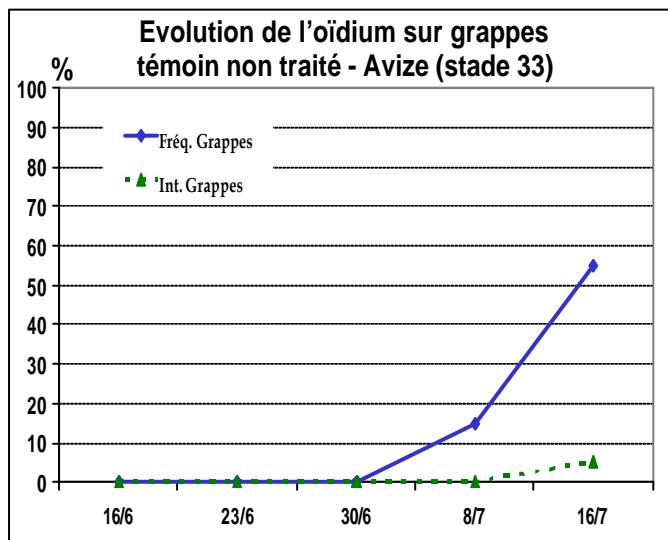
Respecter les règles de bonne gestion préventive des résistances (notamment : DMM/Iprovalicarbe, groupe CAA, 3 maxi/an, zoxamide 3 maxi/an).

Oïdium

Depuis deux semaines (début juillet) la présence d'oïdium sur grappes s'affirme de plus en plus nettement et n'affecte pas seulement le cépage Chardonnay mais également le Pinot noir et ponctuellement le Meunier. De même, des symptômes ponctuels sont observés parfois hors des parcelles typiquement ou habituellement 'historiques'. Il s'agit en général, de quelques baies à quelques grappes touchées, beaucoup plus rarement de foyers très étendus. Ce dernier type de cas se rencontre néanmoins au niveau parcellaire chaque année. Quelques foyers importants sont signalés en ce début de semaine (un cas par exemple à Villers-Marmery). Rappel : les symptômes actuellement bien visibles à ce stade résultent de contaminations antérieures, époque floraison-nouaison. Plus globalement, à ce stade de végétation, l'oïdium demeure assez bien maîtrisé dès lors que les conditions de pulvérisation ont été adaptées.

■ **Nos conseils** : le stade fermeture acquis correspond à la fin de sensibilité des grappes saines à l'oïdium. Il est très important actuellement (début fermeture), d'observer soigneusement les grappes. - En cas de présence significative sur grappes (fréquence de l'ordre de 10 % de grappes touchées) un traitement supplémentaire sera effectué et si besoin pour certaines parcelles, la protection sera effective jusqu'à début véraison.

- Dans la grande majorité des cas, parcelles saines (ou quasi-saines) il est inutile à présent de poursuivre la protection (ne pas renouveler).



Botrytis

Très ponctuellement quelques baies sont touchées par la pourriture grise mais il s'agit encore d'expressions très limitées (1 à 2 baies au plus). Les conditions chaudes et humides actuelles sont assez favorables. Ces symptômes à cette époque ne préfigurent en rien le niveau d'attaque futur aux vendanges.

■ **Nos conseils** : pour les parcelles concernées, l'intervention au stade 'B' a normalement dû être réalisée (avant la fermeture complète).

Tordeuses

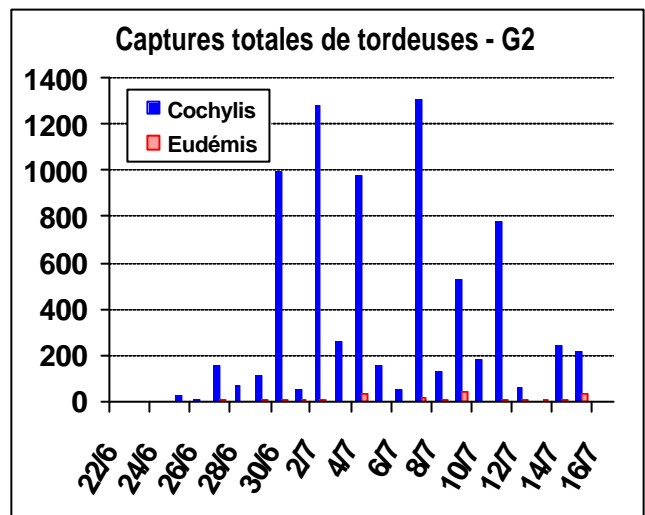
Le vol de cochylys se poursuit au gré des conditions climatiques plus ou moins favorables. Après une baisse des captures en fin de semaine dernière, le vol redevient un peu plus actif surtout en Côte des Blancs, en Montagne Ouest, en Massif de St-Thierry, dans l'Ardre et en partie en Vallée de la Marne. En Côte des Bar, le vol demeure assez

limité. Le vol d'eudémis, pour les secteurs concernés (notamment quelques captures à Reuil, Avize, Crouettes, Celles sur Ource) demeure extrêmement réduit.

L'activité de ponte (oeufs de cochylys quasi exclusivement, très rares oeufs d'eudémis) s'avère également assez limitée jusqu'à présent, elle se situe surtout dans les secteurs habituellement concernés par les tordeuses. Les conditions crépusculaires peu constantes au fil des jours sont moyennement favorables aux dépôts réguliers des oeufs. Les dernières observations révèlent la présence d'oeufs fraîchement déposés, mais surtout la présence d'oeufs en cours d'incubation (pigmentation orangée typique des oeufs de cochylys), également d'oeufs au stade 'tête noire' soit juste avant éclosion et enfin des perforations issues des premières chenilles. Ces chenilles sont encore très petites, taille de 1 à 2 mm au maximum. Dans l'Aube, l'activité de ponte est encore très faible, aucun oeuf n'a encore été détecté à ce jour. Dans le secteur Aisne, l'activité de ponte s'avère encore actuellement très faible. En tous secteurs, il faudra cependant attendre et se rapprocher de la fin de vol pour dresser un bilan plus définitif.

■ **Nos conseils** : en lutte insecticide classique, la stratégie insecticide RCI ovicide a été préconisée du 3 au 7 juillet (cf AA flash n°603). La persistance de ce type de produit de 21 jours devrait couvrir la période d'activité de ponte. Qu

Autre stratégie, basée sur l'intervention juste avant éclosion soit au stade 'tête noire de la chenille', la période optimale prévue (rappel) du 11 au 17 juillet, à adapter suivant la précocité du secteur. Pour les utilisateurs de *Bacillus thuringiensis* (Bt), 2 interventions sont généralement conseillées (la 2ème après 10 jours). Voir Mémo p°24 à 27.



En bref

cicadelles des grillures : également appelée cicadelles vertes, actuellement ces cicadelles sont facilement repérables dans les parcelles. Présence d'adultes ailés et de larves aptères généralement à la face inférieure des feuilles. Les larves très mobiles présentent la particularité de se déplacer 'en crabe'. Les premiers symptômes typiques sur feuilles sont observés depuis une quinzaine de jours. Rappel : ces ravageurs d'importance secondaire sont suivis par les techniciens. Différents essais ont été réalisés en Champagne, aucune nuisibilité directe n'a été mise en évidence au cours de ces expérimentations. Ne pas intervenir spécifiquement.

acariens rouges : en 2008, une certaine augmentation des populations d'acariens rouges *panonychus ulmi*, est observée dans certaines parcelles sensibles. Ponctuellement quelques cas de marquages foliaires ont été observés. En général, l'action des typhlodromes suffit à la régulation des populations d'acariens phytophages. Veiller dans la mesure du possible à restaurer et entretenir les typhlodromes notamment en choisissant les produits phytopharmaceutiques les plus neutres possibles envers ces auxiliaires.